



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travailleurs frontaliers

Question écrite n° 93827

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des frontaliers en situation de pluriactivité entre la France et la Suisse. En effet, elle demande à quel État, de la France ou de la Suisse, sont dues les cotisations lorsqu'un français travaille à temps partiel en Suisse et en situation d'auto-entreprise en France.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93827

Rubrique : Frontaliers

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1833

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)